

VILLE D'ENGHIEN-LES-BAINS

A V I S

LE CONSEIL MUNICIPAL

se réunira le Mardi 19 février 2019 à 20H45

à l'Hôtel-de-Ville

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2018
- Communications de Monsieur le Maire
- Donner acte des décisions prises par le Maire
- Questions d'actualité

	Rapporteur
I. <u>ADMINISTRATION GENERALE</u>	
1. Mise à jour du tableau des effectifs	M. le Maire
2. Ralliement à la procédure de passation d'une convention de participation avec le CIG	M. le Maire
3. Convention Cadre Ville-CCAS	M. le Maire
II. <u>AFFAIRES FINANCIERES</u>	
4. Taxe de séjour intercommunale – Opposition communale	Mme MERCHAT
5. Reprise anticipée des résultats 2018	Mme MERCHAT
6. Budget primitif 2019	Mme MERCHAT
7. Fixation des taux d'imposition 2019 pour les impôts locaux	Mme MERCHAT
8. Attribution de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale – année 2019	Mme MERCHAT
9. Subvention Office de Tourisme – année 2019	Mme MERCHAT
10. Attribution de subventions en faveur des associations à caractère : communication, aides aux associations, relations internationales – année 2019	Mme MERCHAT
11. Attribution de subventions aux associations culturelles – année 2019	Mme MERCHAT
12. Attribution de subvention au Centre Culturel François VILLON	Mme MERCHAT
13. Attribution de subvention à IDFM RADIO ENGHIEN – année 2019	Mme MERCHAT

- | | |
|---|-------------|
| 14. Attribution de subvention à l'USCEIA UNION DES COMMERCANTS –
année 2019 | Mme MERCHAT |
| 15. Attribution de subventions aux associations sportives – année 2019 | Mme MERCHAT |
| 16. Attribution de subvention à l'USDEM – année 2019 | Mme MERCHAT |
| 17. Reversement des recettes liées au droit d'accès à la patinoire installée
au « Village sous la neige » du 21 décembre 2018 au 6 janvier 2019
inclus | Mme MERCHAT |
| 18. Tarifs Publics 2019 – Rectificatif - Gratuité 1 ^{ère} heure au parking de
Verdun | Mme MERCHAT |

III. AFFAIRES CULTURELLES

- | | |
|---|------------|
| 19. Demande d'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national » dans
la catégorie « Art et création » de la ville d'Enghien-les-Bains, auprès de
la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour son Centre
des arts | M. PENAIRE |
|---|------------|

IV. AFFAIRES TECHNIQUES

- | | |
|---|-------------|
| 20. Échange de terrains sans soulte entre la Commune d'Enghien-les-Bains
et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien
(SIARE) en vue de l'aménagement du bassin des Cressonnières et de
l'extension du pôle sportif sis Avenue Kellermann / 53-55 Avenue
Danielle Casanova à Saint Gratien cadastrés section AC numéro de
parcelles 621 et 624, 663, 743, 744, 747 et 748 | M. le Maire |
| 21. Rachat des biens sis 111 avenue de la Division Leclerc, 7 rue du Général
de Gaulle et 15ter impasse du Maréchal Foch (cadastrés AB 340, AB 470
et AB 545) auprès de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France
(EPFIF) | M. le Maire |
| 22. Avis sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
(SAGE) Croult-Enghien-Vieille Mer | M. le Maire |
| 23. Représentation-substitution au sein du SIGEIF de la communauté
d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » | M. CARON |
| 24. Participation financière de la ville aux frais liés à la destruction des nids
de frelons asiatiques identifiés chez les particuliers de la commune | M. HANET |

Enghien-les-Bains, le 13 février 2019

**Le Maire,
1^{er} Vice-président
du Conseil départemental du Val d'Oise,**



Philippe SUEUR *